





**LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DE VOTRE EXPLOITATION**  
(à compléter uniquement dans le cadre de pertes de récolte (\*))

**CULTURE EN PRODUCTION**

Utilisation des surfaces de votre exploitation durant l'année du sinistre (2021)

Codes	Cultures	ha	a	ca	Codes	Cultures	ha	a	ca
<b>Cultures reconnues comme sinistrées</b>									
80315	Vigne coteaux d'Aix-en-Provence BIO								
80445	Vigne Côtes de Provence BIO								
90210	Vigne Cassis								
90982	Vigne les Baux de Provence								
94860	Vigne raisin autres variétés de table palissage en lyre								
94863	Vigne raisin de table								
96065	Vigne vin de table								
96068	Vigne vin de table bio								
96081	Vigne vins de Pays								
96082	Vigne vins de Pays bio								
97052	Vigne AOC Côtes de Provence								
97459	Vigne AOC Coteaux d'Aix								
97563	Vigne Palette								
<b>Toutes autres productions végétales</b>									
<i>Exemple</i>	<i>Avoine de printemps</i>	<i>12</i>	<i>45</i>	<i>09</i>					

(\* Les pertes sur productions végétales sont à déclarer dans les annexes pertes de récolte

**PERTES DE RÉCOLTE**

Veillez remplir les annexes concernant les déclarations de récolte des cultures ayant subi des dommages :  
 Annexe 1 : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en quantité (raisins de table)  
 Annexe 2 : Déclaration des récoltes des cultures ayant subi des dommages en chiffre d'affaires (CA)  
 Annexe 3 : Déclaration des surfaces fourragères ayant subi des dommages  
 Annexe 4 : Déclaration des récoltes des cultures soumises à déclaration ayant subi des dommages (raisins de cuve)

## PERTES DE FONDS

Veillez remplir les annexes relatives à la ou les pertes de fonds :

Annexe a : Dommages aux sols

Annexe b : Plantations pérennes et pépinières (pieds de vigne)

Annexe c : Élevage

Annexe d : Ouvrages et stocks extérieurs

## MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Pièces	Obligatoire/facultatif	Pièce jointe
Exemplaire original de cette demande d'aide dûment complété, daté et signé	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Annexes déclaration des pertes de récoltes et /ou des pertes de fonds	Obligatoire en fonction du type de perte	<input type="checkbox"/>
Pièces justificatives attestant des pertes de récolte (Déclaration de récolte faite aux Douanes ) et / ou des pertes de fonds (facture des pieds remplacés)	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	En cas de changement des coordonnées bancaires connues de la DDT(M) et si vous avez fait le choix de ne pas compléter l'encadré du présent formulaire intitulé « Coordonnées du compte bancaire »	<input type="checkbox"/>
Attestation(s) d'assurance par compagnie	Obligatoire	<input type="checkbox"/>
Document établissant les droits du demandeur sur les biens sinistrés	Obligatoire	<input type="checkbox"/>

## SIGNATURE ET ENGAGEMENTS

Je soussigné (nom et prénom) : \_\_\_\_\_

- certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;
- certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je déclare ne pas percevoir de pension de retraite agricole.

Je demande à bénéficier d'une indemnisation au titre de la procédure des calamités agricoles.

Je m'engage, sous réserve d'attribution de l'aide (\*) :

- à délivrer tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente pendant 3 années ;
- 
- à me soumettre et à faciliter l'ensemble des contrôles administratifs et des contrôles sur place ;
- en cas de perte de fonds (dégâts relatifs aux sols, ouvrages et cultures pérennes), à employer sur l'exploitation la totalité de l'indemnisation perçue au titre des calamité agricoles.

Je suis informé qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans exclusion d'autres poursuites et sanctions prévues par les textes en vigueur.

Fait le |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|

Signature

(\*) Veillez cocher les mentions utiles

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE – NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION

SINITRE : \_\_\_\_\_

DATE DE RÉCEPTION : |\_|\_|/|\_|\_|/|\_|\_|\_|\_|